

Le 10 octobre 2013

Ouest-France
Jeudi 10 octobre 2013

Suicide chez Thales, la motivation des juges

Le tribunal des affaires de sécurité sociale a requalifié le suicide d'une cadre en accident du travail. Voici pourquoi.

« **Il existe un lien de causalité certain, direct et déterminant entre l'activité professionnelle de Mme Morellec et son suicide** » : telle est la conclusion des trois juges - un magistrat professionnel et deux représentants des salariés - du tribunal des affaires de sécurité sociale (Tass) de Rennes. Dans son jugement du 27 septembre, le Tass requalifie en accident du travail le suicide de cette femme de 45 ans, cadre à l'entreprise Thales de Châteaubourg (qui a depuis déménagé à Étrelles).

Dans notre édition du 3 octobre, nous indiquions le sens de la décision. Le Tass jugeait donc que « **le suicide doit être pris en charge par la caisse primaire d'assurance-maladie**. » Autrement dit, la CPAM doit indemniser le conjoint, la fille et les parents de Mme Morellec.

« Humiliée en public »

La motivation de ce jugement vient d'être rendue publique. Michelle Morellec avait mis fin à ses jours le 23 octobre 2009, à son domicile.

La société Thales Microelectronics contestait le caractère professionnel du suicide. En évoquant « **des difficultés privées et personnelles, notamment financières** », qui pouvaient expliquer le passage à l'acte. La CPAM était allée en ce sens, refusant toute indemnisation.

Mais les juges du Tass sont d'un avis contraire. « **Il apparaît, notamment à la lecture du signalement effectué par l'Inspection du travail auprès du procureur, et de celui effectué le 9 juin 2009 par les représentants du personnel, que le contexte professionnel a joué un rôle déterminant.** »

Le Tass a tenu compte de « **la mise au placard** » de cette femme, comme celle de deux autres cadres. De « **l'humiliation ressentie par la remise en cause publique de ses compétences** » lors d'une réunion du 12 septembre 2008. Et de « **son épuisement physique et moral** », attesté par ses proches et ses collègues.

Michel TANNEAU.